

Bertrix, le 26 août 2022

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil communal du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, j'aimerais déposer deux points à l'ordre du jour du Conseil du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

1. Demande de mise à l'étude de la création de toilette(s) publique(s) sur le territoire communal
2. Demande de mise en place d'une plan d'action relatif à la protection et la réouverture de chemins et sentiers vicinaux

Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE  
Chef de Groupe

## 1. Demande de mise à l'étude de la création de toilette(s) publique(s) sur le territoire communal

Un article sur le site de ln24<sup>1</sup> paru en février en faisait le constat : les villes belges proposent beaucoup trop peu de toilettes publiques.

Et Bertrix n'échappe pas à ce constat : aucune toilette publique n'existe sur le territoire communal ! Et pourtant, Bertrix se veut une ville accueillante, une ville où il fait bon vivre.

Le Programme Communal de Développement Rural se donnait par exemple pour objectif pour 2021<sup>2</sup> « (...) à Bertrix, du plus jeune au plus vieux, chacun trouvera son bien-être (...) ».

Et le bien-être passe d'abord par la possibilité de satisfaire certains besoins primaires, dont celui de pouvoir accéder gratuitement à des toilettes propres, sécurisées et ce 24H/24.

Durant les mois d'été, les rues de Bertrix sont sillonnées par une multitude de personnes de passage : mouvements de jeunes, familles, touristes d'un jour, participants à l'un des multiples événements organisés à leur attention, etc.

Si nous passons la frontière française, la plupart des villes et villages proposent des toilettes publiques.

Pourquoi cela ne serait pas possible à Bertrix ?

Nous pensons que la Commune de Bertrix doit rapidement palier ce manque et étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques au cœur de la ville, et pourquoi pas dans certains villages.

Nous proposons dès lors au Collège d'étudier la possibilité d'installer sur le territoire communal une ou plusieurs toilettes publiques.

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour ;

- vu qu'aucune toilette publique n'est pour le moment accessible à Bertrix,

- vu la nécessité de palier ce manque,

- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

sur proposition du Groupe ECOLO,

décide, par oui et non,

de mandater le Collège pour étudier la possibilité de mettre en place une ou plusieurs toilettes publiques sur le territoire communal.

---

<sup>1</sup><https://www.ln24.be/2022-02-09/la-question-de-la-matinale-toilettes-publiques-un-combat-pour-legalite>

Le constat est sans appel, la Belgique manque cruellement de toilettes publiques. Wallonie, Flandre, Bruxelles, aucune région n'y échappe et c'est loin d'être un fait anecdotique. Derrière nos sanitaires se cachent des enjeux sociétaux majeurs : égalité femmes-hommes, santé publique, sécurité, discrimination. L'accès à des sanitaires convenables, propres et sécurisés ne devrait pas être déterminé par le genre, le sexe, l'âge, la classe, l'origine...

<sup>2</sup><https://www.bertrix.be/fr/actualites/programme-communal-de-developpement-rural>

## 2. Demande de mise en place d'un plan d'action relatif à la protection et la réouverture de chemins et sentiers vicinaux

Dans de nombreux villages de l'entité, mais aussi à Bertrix centre, de nombreux sentiers, chemins, venelles permettent de sillonner le territoire à l'écart des axes plus importants.

Outre le fait qu'ils constituent un véritable patrimoine qui doit être entretenu et protégé, ces sentiers sont appréciés de tous pour diverses raisons : leur côté pratique, bucolique, le fait qu'ils soient souvent des couloirs écologiques, véritables réservoirs de biodiversité.

Réhabiliter des sentiers contribue aussi au renforcement du tourisme de proximité. Ils sont aussi un atout pour une mobilité plus douce.

Pour toutes ces raisons, ils méritent l'attention de l'autorité communale.

Nous proposons dès lors au Conseil communal de marquer sa volonté de protéger et développer les chemins et sentiers vicinaux sur notre territoire et l'invitons à adopter la délibération suivante :

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour ;

- vu l'importance patrimoniale, culturelle, sociale, économique et écologique des chemins et sentiers vicinaux,

- vu la nécessité d'assurer l'entretien de ces sentiers existants et d'envisager le développement de ce réseau lent alternatif aux axes principaux,

- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO, sur proposition du groupe ECOLO,

décide, par oui et non,

de mandater le Collège pour prendre à bras le corps la question de la sauvegarde et de l'entretien de nos sentiers et chemins vicinaux en réalisant dans un premier temps, un inventaire des chemins et sentiers vicinaux mais aussi des autres petites voiries innommées ouvertes au public et dans un second temps de revenir devant le Conseil avec un plan d'action (accompagnée d'une proposition de budget) visant à assurer la protection des chemins et sentiers existants de même que le développement de ce réseau de voies douces au bénéfice de la population bertrigeoise.